ENRHUMÉS! — Prenez le sirop pectoral DELABARRE, il guérit rapidement **rhumes, catarrhes, bronchite, grippe, influenza**, etc., et il est employé très efficacement contre les **accès d'asthme.** — Le flacon : 1 fr. 40, rue d'Lukermann, 34, Roubaix. 3028—41350

ŒUFS FRAIS, 13 Rue du Bois.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REDOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

LA « RUCHE ROUBAISIENNE »

Réunion du Conseil d'Administration

Dans sa réunion d'hier soir le Conseil d'Administration a examiné les vœux d'un groupe d'obligataires de la *Ruche Roubaisienne* qui s'est réuni à l'Hôtel Ferrarille le 20 mars dernier sous la présidence de M. Eugène Motte.

Ces vœux sont formulés de la manière suivante :

1° Ce groupe désire qu'il soit constitué un comité d'obligataires de contrôle composé de cinq membres :

2° Que la société ne puisse emprunter par hypothèque sans l'assentiment de ce comité.

3° Que le conseil d'administration de la Ruche Roubaisienne soumette à ce comité son inventaire semestriel, son inventaire de fin d'année;

4° Que la Ruche Roubaisienne communique à l'avance au comité, à titre de simple renseignement, tous projets de changements aux statuts de la société;

5° Que parmi les trois commissaires contrôleurs prévus par l'art. 28 des statuts, il soit nommé un obligataire;

La réunion du groupe des obligataires a en outre décidé *que ces vœux soient soumis à l'approbation du conseil d'administration de la Ruche Roubaisienne et ratifiés par les actionnaires à leur prochaine assemblée générale du 29 mars.*

2° Que tous les obligataires soient convoqués en assemblée nouvelle régulièrement par les soins de M. Eugène Motte, président de la réunion pour un jour à fixer ultérieurement et qui vient d'être arrêté au lundi 30 mars à 5 heures 1/2 à l'hôtel Ferrarille.

3° Que cette nouvelle assemblée sera invitée à nommer les 5 membres du comité d'obligataires de contrôle.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré sur chacun des vœux ci-dessus, exposés par le groupe des obligataires, les approuve et charge son président, M. Rançon, et son vice-président, M. Claisse, de se rendre à la réunion du 30 mars pour exprimer à MM. les Obligataires l'expression de ses meilleurs sentiments de l'initiative prise pour la constitution d'un comité d'obligataires de contrôle qui répond à la prévision des statuts de la Société et qui ne peut exercer qu'une heureuse influence sur l'avenir et la marche prospère de la société.

Le Conseil d'Administration.

WATTRELOS

L'ouverture du nouveau cimetière. — M. Henri Pollet, maire de Wattrelos, vient de prendre un arrêté aux termes duquel le cimetière existant actuellement sera fermé à partir du mardi 31 mars 1896, au soir. Les inhumations seront faites, à partir du mercredi 1er avril 1896, dans le nouveau cimetière situé route de Leers, au lieu dit l'« Avelin ».

Le nouveau cimetière recevra donc définitivement les corps mercredi prochain. Les travaux le permettant enfin. Les inhumations se feront, pour commencer, dans le premier carré sis à droite, à l'entrée.

D'ici la fin du mois, les fosses seront bénies au fur et à mesure des inhumations. Nous croyons savoir qu'une cérémonie religieuse devait avoir lieu à l'occasion de l'ouverture du nouveau champ des morts, mais que, en raison du surcroît de besogne occasionné par le temps pascal, le clergé a remis la bénédiction du Christ à la fin du mois d'avril. Le Christ serait alors porté processionnellement au calvaire qui domine le nouveau cimetière.

Médaille coloniale. — La médaille coloniale, ainsi que le brevet, ont été remis samedi, par les soins de la Mairie, à M. Henri-Joseph Duquenne, qui habite le hameau de St-Liévin. Né en 1840, Duquenne a participé à l'expédition de Cochinchine, 1863-1866.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à **3.50** le kilog
MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
— 50 SUCCURSALES —
A ROUBAIX : Rue du Bois, 13. Rue de l'Industrie, 2. Rue Pierre-de-Roubaix, 14. Rue Pierre-de-Roubaix, 54. Rue de l'Epeule, 185. Rue de Fourmies, 125. Rue du Tilleul, 137 et 139. Boulevard de Strasbourg, 14. Rue d'Alsace, 81. Rue du Collège, 71 bis. Rue de la Halle, 9. Rue Notre-Dame, 27. Rue de Lille, 107. Rue de la Chaussée, 1. Rue Decrême, 37. Rue Turgot, 68. Rue du Lieutenant-Castelain, 4. Place de la Gare, 12. Grande-Rue, 38. Rue du Fort, 46. Rue de Hétheme, 31. Rue de Naples, 88.
A TOURCOING : Place de l'Hôtel-de-Ville. Rue de Lannoy, 91. Rue de Tilleul, 11.
A CROIX : Place de la Nouvelle d'Or. la Croix Blanche. Rue de la Croix-Rouge, 17.
A WATTRELOS : Sainte-Hélène, 1. Centre. A Lys-lez-Lannoy : Wallays, rue du Bois.
A LILLE : Rue Esquermoise, 53. A BOULOGNE-SUR-MER : Rue de la Lainne, 42.
A CALAIS : Rue Lafayette, 68. Rue des Bouchers.
A BERCK-SUR-MER : Gde épicerie moderne, pl. du Cdt Parmentier.
A PARIS : Rue Vivienne, 26.
Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et surtout toutes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 37902

ENTREPRISE GENERALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ tapissier décorateur.
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

Nos artistes au Salon. — Nous savions que nos artistes tourquennois exposaient leurs œuvres au Salon, mais nous avions préféré attendre, pour en parler, que leurs œuvres fussent reçues. C'est maintenant chose faite, et nous avons la satisfaction d'annoncer que les tableaux de MM. Henry Jacquet et Desplanques figureront au Salon de cette année.

L'envoi de M. Henry Jacquet est intitulé *Dans l'intimité* : l'esquisse de cette œuvre a figuré à l'exposition de la société artistique à Roubaix il y a quelques années et y a été fort remarquée. Les personnages sont maintenant de grandeur nature. L'artiste s'est peint lui-même, dans son atelier. Assis devant un chevalet, entouré de sa femme et de son père qui suivent avec intérêt le travail, le peintre semble étudier son modèle d'un œil observateur avant d'appliquer un coup de brosse définitif. Ce tableau est d'une fort heureuse composition; tout est en place et s'équilibre admirablement. Le dessin en est très pur et très soigné; enfin c'est largement peint dans une coloration chaude et lumineuse. Quand à la ressemblance, elle est « frappante » suivant l'expression consacrée et on ne se doute pas des difficultés qu'il y a à vaincre pour se peindre ainsi soi-même, en grandeur nature. D'ailleurs M. Henry Jacquet s'est déjà fait ici une réputation bien assise, comme portraitiste, et nous ne doutons pas que sa toile ne soit fort appreciée des amateurs.

M. Desplanques a envoyé, de son côté, un intéressant intérieur flamand, peint avec cette sincérité, cette consciencieuse exactitude et ce sentiment qui caractérisent l'artiste tourquennois. Près d'une fenêtre par où pénètrent de gris rayons de soleil, un vieillard, à la physionomie empreinte d'une bonhomie un peu narquoise, semble épilogner sur une nouvelle qu'il vient de lire dans le journal qu'il tient à la main. Une vieille femme dont le profil seul est éclairé, l'écoute sans interrompre toutefois le travail de « remmailage » d'un vieux tapis qui l'occupe. L'ensemble de cette composition est d'un calme reposant; toutes les valeurs sont scrupuleusement observées, les détails rendus avec soin; c'est bien dessiné et bien peint dans une note agréable. M. Desplanques, qui se perfectionne toujours dans son art, tiendra certainement un rang honorable au Salon parmi les peintres de genre.

Conseil de révision des cantons Nord et Nord-Est. — C'est M. Vel-Durand, préfet du Nord, qui a présidé les opérations. Comme conseillers généraux et d'arrondissement, MM. Dron et Dubreucq, pour le canton Nord; Barrois et Vincent, pour le canton Nord-Est. Les autres membres de la commission étaient les mêmes que ventredi.

On a commencé par la revue des hommes des trois cantons classés dans les services auxiliaires, qui ne s'est terminée que vers 1 heure 1/2.

Le canton Nord qui a passé le premier comptait 25 ajournés de la classe de 1893 : 16 ont été reconnus bons, et 9 ont été définitivement exemptés.

Il y avait 65 ajournés de la classe de 1894 : 35 ont été déclarés propres au services, et 30 ajournés de nouveau à l'année prochaine.

La classe de cette année comptait 211 conscrits : 150 bons et 61 ajournés.

Les opérations pour le canton Nord étaient terminées à 4 heures 1/2 et elles ont été continuées sans interruption pour le nouveau canton Nord-Est qui ne pouvait avoir d'ajournés.

La classe comprenait 238 conscrits, et il n'y a eu que 42 ajournés. Tout était fini à 5 heures 1/2.

Les maires de Linselles, Bousbecque, Roncq, Halluin et de Neuville étaient présents. M. Dieval, adjoint, représentait le maire de Tourcoing.

M. le Préfet a reçu le soir à dîner, M. le Préfet, les membres de la commission, MM. les Maires et quelques invités, entre autres S. Rouillé, commissaire central, M. Constant Hérelle, chef du bureau militaire, etc.

Au commissariat du 1er arrondissement. — Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que M. Lenoble, commissaire de police du 1er arrondissement, avait été nommé en la même qualité à St-Servan (Ille-et-Vilaine). M. Lenoble ayant sollicité un autre poste qui le rapprocherait de sa ville d'origine a vu accueillir favorablement sa demande. Il a été désigné pour Langres.

Les grèves. — La situation est restée la même que vendredi ; il y a eu entrevue le matin entre les ouvriers et les patrons chez MM. Valentin et Flipo ; mais, comme la veille, l'accord n'a pu se faire.

Les rattacheurs se sont renseignés dans plusieurs fabriques sur les prix ; mais à la filature de MM. Velentin et Flipo c'est un travail tout spécial à cet établissement.

Une funèbre coïncidence. — Vendredi après-midi, un vieillard de l'Hospice, Jean François Ducoulombier, âgé de 73 ans, allait déclarer, à l'Etat-Civil, le décès d'un autre pensionnaire, Martial Provoyeur, âgé de 72 ans.

Samedi, dans la matinée, Ducoulombier avait encore fait quelques commissions. En rentrant vers midi, il fut tout à coup pris d'un malaise et quelques minutes plus tard il rendait le dernier soupir.

La déclaration qu'il avait faite vendredi porte le n° 74, et aucun décès n'étant survenu dans l'intervalle, il continue la funèbre série avec le n° 72.

Une conférence au Blanc Seau sur l'« égalité au point de vue des Ecoles ». — Dans une réunion privée, qui aura lieu dimanche prochain, 29 mars, à 6 heures du soir, à l'estaminet *St Georges*, rue de l'Eglise, au Blanc-Seau, M. Durl traitera la question de l'*égalité au point de vue des Ecoles*.

Blanc-Seau. — *Les sociétés qui naissent.* — Par arrêté préfectoral, en date du 20 mars, la société « L'association amicale des anciens élèves de l'Ecole des garçons du Blanc-Seau » est autorisée à se constituer légalement.

Les personnes désireuses de faire partie de la Société Coopérative « *Alliance Tourquennoise* », dont les statuts figurent aux publications légales de ce journal, numéro de ce jour, sont priées de s'adresser, par écrit, au Conseil d'administration de la dite Société, rue de Lille, 16, à Halluin.

Les commandes de bières sont reçues, dès ce jour, à la même adresse. 4402d

Halluin. — *Un grave accident de voiture.* — Vendredi, vers 11 heures du soir, Jean Debaere, âgé de 28 ans, domestique chez M. Frémaux, messager, rue de Linselles, revenait de Lille conduisant un camion attelé de deux chevaux, avec un plein chargement. Arrivé près du bureau d'octroi d'Halluin, il voulut remonter sur sa voiture; mais ayant manqué le marchepied, il tomba et les deux roues lui passèrent sur les jambes.

Un voiturier qui était en avant, à quelque distance, ayant entendu des cris, accourut aussitôt, et trouva le malheureux étendu sur la chaussée, en proie à d'atroces souffrances. Il parvint à grand peine à le placer sur sa voiture et il le conduisit chez son patron.

M. le docteur Mahieu, qui fut appelé en toute hâte, constata une fracture compliquée de la jambe droite et une seconde fracture à la cuisse gauche.

Linselles. — *Cheval emporté.* — Samedi vers une heure et demie de l'après-midi, la voiture de M. Henri Castel, boucher, stationnait au gravier de Quesnoy, près de la ferme Dumortier. Tout à coup, le cheval prit peur et partit à fond de train dans la direction de l'agglomération. Nul ne sait jusqu'à quel endroit il aurait continué sa course; les brides étaient cassées, et la couverture retenue sur le dos de l'animal, qui battait les flancs et ne faisait ainsi qu'augmenter sa frayeur.

Un courageux citoyen, M. Narcisse Dal, cabaretier, qui se trouvait à portée du cheval, se jeta résolument à sa tête et put heureusement réussir à l'arrêter après avoir été traîné sur une longue distance.

Roncq. — *Bénédiction officielle du monument élevé à la mémoire des enfants de Roncq morts au service de la France.* On sait que, dans sa dernière séance, le Conseil municipal de Roncq a fixé au lundi de Pâques la bénédiction du monument élevé au cimetière Saint-Piat, à la mémoire des jeunes gens de la commune morts au service de la France.

Cette cérémonie sera très belle. Les trois sociétés de musique, la compagnie des sapeurs-pompiers, les deux sociétés d'anciens militaires et les sociétés de tir feront partie du cortège qui se rendra au cimetière.

La cérémonie qui aura lieu à 4 heures sera précédée d'un salut solennel.

Des prix seront distribués aux sociétés qui auront pris part à cette manifestation faite à la mémoire des soldats morts au champ d'honneur.

Société Coopérative « Alliance Tourquennoise »

BRASSE DE VINS ET SPIRITUEUX
Siège social, 16, rue de Lille, 16, à Halluin (Nord)

M

Nous vous prions de prendre connaissance aux publications légales de ce journal, numéro de ce jour, des statuts de notre société. Si vous désirez y coopérer, en prenant une ou plusieurs actions, au prix d'émission soit *Cent francs* rapportant 5 0/0 d'intérêt, en outre des bénéfices, veuillez remplir le bulletin ci-dessous et vous adresser au siège sociale, 16, rue de Lille, à Halluin.

Nous engageons fortement les propriétaires, bourgeois, rentiers, employés, débitants et cafetiers libres à se joindre à nous ; nous leur ferons remarquer que plus nous serons d'actionnaires plus vite aussi nous assurerons le succès de notre entreprise, car il peuvent sans négliger leurs affaires ordinaires, se créer une source sérieuse de revenus en plaçant la bière, les vins et spiritueux de la société, parmi leurs parents, amis, connaissances, locataires obligés, etc.

Nous offrons comme exemple du succès que nous nous efforcerons d'obtenir, les magnifiques résultats acquis par d'autres sociétés coopératives de Brasserie de Roubaix dont les actions de quelques unes d'entre elles valent aujourd'hui *six fois plus* que leur prix d'émission; ce qui a mis dans l'aisance et même a fait la fortune des modestes coopérateurs du début. Une action de notre société coopérative Brasserie vins et spiritueux valant aujourd'hui cent francs donne droit à des livraisons de bière etc. tout comme une action de sociétés similaires cotée en ce moment 1 100 francs et d'autres 3000 francs.

Les actionnaires et les nouveaux adhérents à notre société de Brasserie, vins et spiritueux peuvent être assurés que nous obtiendrons d'ici à un laps de temps relativement fort court, les mêmes excellents résultats que les Coopératives Brasseries du même genre, n'ont obtenu qu'après de longues années de lutte et de travail, parce que notre brasserie est toute montée, que nous fabriquons déjà une bière reconnue comme bonne, que tous les genres de bière peuvent y être brassées à un prix de revient des plus modérés et que nous n'avons pas à craindre, ainsi que l'ont eu d'autres sociétés, les tâtonnements, les essais infructueux, les déboires de fabrication, brassins manqués, etc., notre conseil d'administration possédant des membres ayant fait leurs preuves.

Veuillez agréer, M , nos sincères salutations.

Le Conseil d'administration.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à remplir et adresser au Conseil d'administration de la société « Alliance Tourquennoise, » 16, rue de Lille, à Halluin.

Je soussigné demeurant à

Rue *N°*

après avoir pris connaissance des Statuts de la Société Coopérative L'ALLIANCE TOURQUENNOISE, *dont le siège doit être à Halluin « Nord, » pour l'exploitation d'une Brasserie, et du commerce des Vins et Spiritueux, déclare souscrire*

la somme de

montant de *Actions de la dite Société*

à Cent Francs chacune,

J'accepte en outre la répartition des titres telle qu'elle sera faite par le Conseil d'Administration.

Halluin le *1896.*

44o3d SIGNATURE :

LILLE

Enseignements supérieur et secondaire. — *Licences.* — Ont été reçus définitivement :

A la licence historique : MM. Thomas (assez bien), Briquet.

A la licence littéraire : MM. Defossez, Hebrard (assez bien), Deguise (assez bien).

A la licence d'allemand : M. Wœbret.

A la licence d'anglais : M. Leroy (assez bien).

— *Baccalauréats.* — Ont été reçus définitivement :

1° Au baccalauréat classique (2e partie, lettres et mathématiques), MM. Derreumaux et Willème (assez bien).

2° Au baccalauréat moderne (2e partie, lettres et mathématiques), MM. Crépin, Heude, Israël, Levêque, Vanlerberghe (assez bien).

— Ont été déclarés admissibles :

1° Au baccalauréat classique (2e partie, lettres et mathématiques) : MM. Caudron, Hufine dit Hall.

2° Au baccalauréat moderne (2e partie, lettres et mathématiques) : MM. Goubet, Lefebvre, Looten, Mormontyn, Urvoy.

Le typhus à Lille. — Quatre enfants atteints du typhus. — Au pavillon d'isolement. — Le « typhus » vient de faire de nouveau, paraît il, son apparition dans notre ville; quatre cas se sont produits dans une même maison, au faubourg Saint-Maurice.

Les quatre sœurs Dufossez, Marguerite, 14 ans; Blanche, 12 ans; Marthe, 10 ans; Jeanne, 9 ans, orphelines, demeurant chez leur cousine, Mme Rosalie Cautier, 42, rue de Viers, étaient indisposées depuis quelque temps déjà, lorsque, vendredi matin, à la suite d'une visite médicale, elle furent transportées à l'hôpital St-Sauveur.

Mme Cautier y avait été admise apparavant pour une affection des bronches.

Examinées avec soin par les médecins de St-Sauveur, les jeunes Dufossez ont été reconnues atteintes de typhus et transportées samedi matin au pavillon d'isolement de l'hôpital de la Charité.

Aussitôt le départ des enfants de l'hôpital St-Sauveur, leur tante a été mise en observation dans ce même établissement. On craint qu'elle-même ne soit atteinte du mal terrible.

INCENDIE
DE L'ÉGLISE SAINT-SAUVEUR

(D'un correspondant particulier)

Un incendie d'une extrême violence s'est déclaré, dans la nuit de samedi à dimanche, vers minuit, à l'église St-Sauveur, la plus vieille de Lille, qui date du 14e siècle.

On sait que cet édifice a déjà été, en partie incendié, en 1792, lors du siège de Lille.

L'alarme

Vers minuit un quart, M. Dardenne, sacristain de l'église Saint-Sauveur, dont l'habitation fait face à l'un des côtés de l'église, fut réveillé en sursaut. Il venait d'apercevoir une vive lueur, en même temps que des cris d'alarme retentissaient à ses oreilles.

Le feu était au clocher. Il se leva en toute hâte, pour organiser les premiers soins, tandis que deux agents de sûreté couraient au poste du 3e arrondissement et prévenaient le poste central des pompiers. Ceux-ci arrivèrent assez vivement sur les lieux.

La cause de l'incendie

Pendant toute la semaine, on avait travaillé à la réparation d'une des cloches principales, qui était fêlée.

Samedi, encore, jusqu'à une heure assez avancée de l'après midi, des ouvriers fondeurs avaient travaillé dans la tour du clocher.

Toutes ces opérations avaient nécessité l'installation d'un foyer; c'est ce qui explique l'incendie, qui a dû couver toute la soirée, et a éclaté, dans toute sa violence, vers minuit.

Les secours

Les pompiers, au début de leurs manœuvres, ont constaté une fuite considérable à la pompe à vapeur. Plusieurs tuyaux ont crevé à différents endroits. Par suite, l'incendie n'a pu être attaqué rapidement, et a pris une grande extension.

Il est vrai de dire que l'eau était d'un usage peu efficace, en cette occasion, car le feu était activé par un violent tirage, la tour St-Sauveur formant pour ainsi dire une gigantesque cheminée.

Les charpentes du clocher ne tardèrent pas à devenir la proie des flammes, puis, l'incendie, se communiquant de haut en bas, gagnait successivement les étages et les orgues qui ont été complètement détruites.

Bientôt la tribune et le grand portail lui-même flambaient, il était alors une heure du matin.

Au moment où nous écrivons, — une heure et demie du matin, — on craint beaucoup pour l'intérieur de l'église, mais la pompe à vapeur ayant pu être mise en bon état, commence à fonctionner, et d'énormes gerbes d'eau inondent le foyer de l'incendie.

D'autre part, l'échelle de sauvetage a été déployée du côté droit de l'église, où l'on espère enrayer la marche de l'élément dévastateur.

M. le doyen de Saint-Sauveur et ses vicaires, aidés de plusieurs prêtres accourus de divers côtés, ont pu pénétrer dans l'église, par la porte de derrière, et mettre, en lieu sûr, les saintes espèces, ainsi que les objets les plus précieux.

L'hôpital Saint-Sauveur

Une partie des bâtiments de l'hôpital St-Sauveur, qui longe le côté droit de l'église et est séparée par une distance de vingt mètres environ, a été sérieusement menacée, une véritable pluie d'étincelles ne cessant de tomber dans la cour et sur les bâtiments.

Toutes les précautions ont été prises de ce côté par l'économe de l'hôpital, assisté des sœurs et de tout le personnel.

En outre, des troupiers se tiennent en permanence à cet endroit, en cas d'alerte.

De plus, toutes les portes des services de l'hopital ont été hermétiquement fermées, de fortes étincelles jaillissant, çà et là, dans les salles.

Les autorités

Sur les lieux du sinistre, on a remarqué la présence de MM. le colonel de gendarmerie Lancelot, le commandant, le capitaine Bagart, et l'adjudant Jeyen, ainsi que quatre à cinq brigades.

M. Barbier, commissaire de permanence, M. le commissaire central, les chefs de la sûreté et la plupart des officiers de pompiers se trouvaient également sur les lieux.

NOUVEAUX DÉTAILS

A deux heures, l'église est presque complètement embrasée. Les cloches sont entièrement foudues. Déjà la Noble Tour brûle.

Le feu à l'Hôpital

A l'hôpital Saint-Sauveur on a évacué la salle Saint-Louis; 42 malades sont passés à la salle Saint-Jean, où il y en avait déjà un nombre considérable.

Vers deux heure et demie la salle St-Côme commence à brûler, et on craint que l'hôpital ne devienne entièrement la proie des flammes.

Derniers détails

Trois heures du matin. — L'église est complètement brûlée; le feu est éteint à l'hôpita et à la Noble-Tour.

On s'attend, d'un moment à l'autre, à la chute du clocher.

TRIBUNAUX

Tribunal de commerce de Tourcoing. — *Audience du vendredi 27 mars.* — MODIFICATION A UN CONCORDAT. — Nous avons rendu compte du procès soulevé par quelques créanciers dissidents à propos d'une modification apportée au concordat accordé en 1892 à la société Voreux-Dumortier fils, en liquidation judiciaire. On n'a pas oublié que cette modification consistait en la suppression de la clause de remboursement à meilleure fortune moyennant le paiement immédiat d'une certaine somme d'argent. Les créanciers dissidents, demandeurs au procès, prétendaient que la jurisprudence et la doctrine s'opposaient à ce qu'un concordat fut ainsi modifié sans l'assentiment unanime des créanciers.

Le tribunal n'a pas eu à trancher la question de principe, il en était, dans une longue et fort belle plaidoirie qui occupa l'audience, de retirer les liquides qui devaient n'avoir voulu modifier en rien, en ce qui concerne les demandeurs, la clause de paiement à meilleure fortune insérée dans le concordat de 1892 et qu'ils n'entendent nullement, par l'acte de 1895 (la transaction visée par le procès) agir contre les intérêts des créanciers qui n'ont pas adhéré à cet acte.

En présence de cette déclaration, le tribunal estime que le procès est sans intérêt : il renvoie les parties dos à dos et met les dépens à la charge de la masse créancière.

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du samedi 28 mars* — VOL D'UN PARDESSUS. — Un ouvrier du nom de Bossu qui habite Lille avait, en rentrant chez lui le 14 février dernier, constaté qu'on lui avait enlevé un pardessus et divers objets : persuadé que le larcin n'avait pu être accompli que par une personne au courant des habitudes de la maison, il fit part à la police des soupçons qu'il avait sur un journalier de sa connaissance demeurant à Roubaix, François Lorez, âgé de dix-huit ans; une enquête ouverte par le commissaire du quartier à Roubaix révéla que le pardessus en question avait été vendu à un marchand du Cul-de-Four. Sur les entrefaites Lorez fut arrêté pour contrebande; il portait au cou un foulard appartenant à Bossu et qui était l'un des objets dérobés. Lorez est condamné à quatre mois de prison.

UNE COMPAGNE PEU DÉLICATE. — La chambre en garnie d'une maison de la rue de l'Alouette à Roubaix, était occupée de communauté par Malvina Pollet, 17 ans, éplucheuse et Aurélie Bertrand; or, il y a une dizaine de jours, Malvina Pollet quittait l'appartement et l'amie en emportant le linge et les vêtements de cette dernière. — Résultat : six jours d'emprisonnement.

TOUJOURS LA FRAUDE. — Georges Beraud, 28 ans, employé à Roubaix, deux mois de prison, 500 fr. d'amende; Florimond Wagenaere, 34 ans, rattacheur à Roubaix, deux mois de prison, même amende : la peine d'un an qui est aussi prononcée contre lui pour infraction à un arrêté d'expulsion se confondra avec la précédente.

POUR LA MORSURE D'UN BOUT DU NEZ. — Le 23 mars, un charron qui habite au Touquet, à Wattrelos, dans la maison occupée par une cabaretière, Clémence Leman, 25 ans, rentrait ivre et se mettait à insulter la jeune fille en termes les plus grossiers : puis, aveuglé par une fureur subite, il se précipita sur elle, la saisit par les cheveux, lui renversa la tête en arrière, et, si l'on en croit la plaignante, lui déchira d'un coup de mâchoire le bout du nez.

Des voisins attirés par les cris de Clémence Leman, empêchèrent l'individu de se livrer à d'autres voies de fait. Vandenabeele tombe sous le commandement — c'est le nom du agresseur — fut bientôt arrêté. Il a quarante-deux ans. Il s'entend infliger une peine de trois mois de prison et 16 francs d'amende.

UN ACCIDENT DE CHEMIN DE FER était arrivé en gare d'Armentières, le 2 janvier ; le train venant de Calais avait tamponné un convoi en stationnement : quatorze personnes furent blessées, mais la plupart peu grièvement. L'homme d'équipe chargé de l'aiguillage, Alphonse Locerf et le chef de gare Baudry furent poursuivis. Le Tribunal s'appuie sur le rapport de M. l'ingénieur Chapuy pour les déclarer responsables, dans une certaine mesure, de l'accident. Locerf est condamné à 15 jours d'emprisonnement; Baudry à 50 fr. d'amende; ils bénéficient tous deux du l'application de la loi Bérenger.

AFFAIRE DE MŒURS. — On a relaxé qu'un habitant de Tourcoing, Henri Deletombe, 31 ans, était resté quelque temps sous le coup de l'accusation du crime de la rue Ampère, à Roubaix; mais aucune charge sérieuse n'avait pu être relevée contre lui. Néanmoins, à la suite de diverses révélations faites par de tout jeunes gens, il restait à son actif quelques faits d'immoralité qui ont justifié son maintien en état de détention. Il comparaissait donc en correctionnelle sous l'inculpation d'outrages à la pudeur. Deletombe est jugé coupable et condamné à treize mois de prison.

Concerts et Spectacles

Association des Anciens élèves de l'Ecole de la rue du Bois. — La soirée-concert organisée en faveur des membres adhérents et de leur famille aura lieu ce soir à 6 h. 1/2 précises, dans la salle des fêtes du café Pandore.

Le Comité s'est assuré le concours de MM. E. Petit, J. Deneu, G. Debaes, M. Lechantre lauréats du Conservatoire de musique; du Cercle dramatique V. Hugo et d'un groupe d'artistes amateurs distingués. Le programme sera vendu dans la salle au profit de l'œuvre.

Les membres qui n'auraient pas reçu l'invitation qui leur a été envoyée par la poste sont priés d'en réclamer une au siège de la société rue du Bois.

Roubaix. — *La fanfare Delattre* offrira, lundi 30 mars, à ses membres honoraires, à l'Hippodrome, à 8 heures du soir, un grand concert vocal et instrumental, dont voici le programme :

Première partie. — Fanfare Delattre, Les Cadets de Russie, (Sellenick); Fantaisie sur Herodiade, (Masseuet); M. Cormerais, Air du Thâlet, (Adam); M. G. Roobier, 3e fantaisie de concert, (Bergmans); Mme Oudart-Savary, Air de la Folie d'Hamlet, (A. Thomas), M. Jules Watteeuw, Pasquilles, (Watteeuw). — Quinze minutes d'entr'acte.

Deuxième partie. — M. G. Roobier et M. A. Bernard, Grande fantaisie sur Faust, pour piano à quatre mains (Gounod) ; M. Cormerais, Stances de Lakmé (Léo Delibes) ; M. Joseph Deneu, Concertino pour basse si b. (Steenbrugge) ; Mme Oudart-Savary, Villanelle (Dell'acqua) ; M. Jules Watteeuw, Pasquilles (Watteeuw). — Accompagnateur : M. Aug. Wassenove.

Roubaix. — Très prochainement, arrivée à Roubaix grand théâtre de la *Famille Delhaye*, attraction japonaise des *Sœurs Akita*.

— *Le Club symphonique roubaisien*, a organisé, avec le concours de l'*Union dramatique roubaisienne*, un concert qui a eu lieu dans la salle des fêtes de chez M. Leclercq, 70, rue de la Vigne. On y a successivement applaudi MM. F. Mercier, Nauwinck, Laureyns, Georges Laude, Chevalier et H. Vanpouk. Le *Club symphonique* a exécuté avec beaucoup de talent une fantaisie de la *Mascotte*. Quant à l'*Union dramatique*, elle a joué les *Tribulations de Rosoor*, à la satisfaction complète de toute l'assistance.

Vattrelos. — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola qui a été tirée, dimanche, chez M. Delfour, au profit d'une famille nécessiteuse :

399	1438	2395	1788	2985	4504	1546	2009	244	529	214	
328	4640	2162	1434	803	1060	2208	1075	695	1511	2304	
2682	1052	1023	4683	2814	1030	1014	414	2292			

Tourcoing. — *Concert de l'Orphéon Tourquennois.* — Cette société offrira à ses membres honoraires, dimanche prochain 29 mars, à 6 heures du soir, salle du « Violon d'or », place St Jacques, un concert qui sera suivi de la représentation de *Les Deux Timides*, de Labiche.

Bulletin Météorologique

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	
Minuit	7° au-dessus	755 m/m	Variable.
1 heure matin	7° »	755 m/m	»
2 heures »	7° »	755 m/m	»

Paris. — Samedi 28 mars 1896. — *(Bulletin du Bureau Central météorologique).* — Une dépression a son centre au nord de l'Ecosse (Stornoway, 746 mm.) ; sous son influence le baromètre *baisse sur les îles Britanniques et la France*; l'aire de pressions à 765 mm. est remontée sur l'Espagne. Le vent est assez fort de l'ouest sur nos côtes de la Manche et de l'Océan, fort du nord-ouest sur celles de la Méditerranée. On signale des pluies dans le nord-ouest et le centre de l'Europe. En France on les signale dans toutes les régions, excepté dans le Sud. On a recueilli 16 mm. d'eau à Bordeaux, 6 à Clermont, 5 à Nancy, 1 à Brest.

La température reste stationnaire dans le sud des îles Britanniques, elle baisse partout ailleurs. Elle était, ce matin, de — 21 à Arkangel, + 4° à Vienne, + 11° à Nice et 16 à Alger. — On notait : 2° au puy de Dôme, — 7° au mont Ventoux, — 6 au pic du Midi. En France, le temps reste à averses avec température normale. A Paris, hier l'après-midi, nuageux. — Moyenne d'hier, 27 mars, 8°7, supérieure de 1° à la normale. — Depuis hier midi, température maxima : 11°7 ; minimum de ce matin : 0°3. — Baromètre à sept heures du matin : 767 mm. 7.

CONVOIS FUNÉBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille CARRETTE-PENNEL, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Marie-Rose-Joseph PENNEL, veuve de M. Isidore CARRETTE, décédée à Roubaix, le 26 mars 1896, dans sa 67e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le samedi 28 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 5 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 30 dudit mois, à 10 heures en l'église St-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lille, 19.

Les amis et connaissances de la famille MOREL, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Augustin-Joseph MOREL, comptable pendant 52 ans de la maison Lestienne Frères, décoré de la médaille d'honneur du Ministère du Commerce, décédé à Roubaix, le 27 mars 1896, dans sa 68e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le lundi 30 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 5 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 31 dudit mois, à 10 heures 1/4, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 50

Les amis et connaissances de la famille BAUDUIN-DELATTRE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Madeleine BAUDUIN, décédée à Roubaix, le 27 mars 1896, à l'âge de 2 ans et 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le dimanche 29 courant, à 2 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Tilleul, impasse Dugnesclin, 8.

Un obit Solennel du Mois, sera célébré en l'église Saint-Pierre (Croix), le lundi 30 mars 1896, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Alfred-Joseph DROULEZ, époux de Dame Nathalie VANDEWIELE décédé à Croix, le 29 février 1896, dans sa 43e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit Solennel du Mois, sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 30 mars 1896, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis DUFOREST, sacristain de la paroisse Notre-Dame, époux de Dame Julie VASCURE, décédé à Roubaix, le 28 février 1896, dans sa 61e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 30 mars 1896, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri Moïse LEPLAT, receveur d'octroi en retraite, pieusement décédé à Roubaix, le 23 février 1896, dans sa 63e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre